

# LE GUIDE DU COMPÉTITEUR

2022-2023

BRIDGE



# Sommaire

***RAPPEL : Les dates et centres de compétitions  
sont susceptibles d'être modifiés***

Comité	2
Conseil Régional et Délégations	3
Clubs du Languedoc-Roussillon	4-7
Licence gratuite licencié 21/22	8
Calendrier compétitions	9-19
Simultané SEC et Challenge du soir	20
Trophée de France	21
Interclubs	22-24
Challenges Promotion	25-26
Honneur	27-28
Excellence	29-30
Divisions nationales	31-32
Coupe de France	33
Compétitions fédérales	34-36
Tarifs	37
Licence gratuite ancien licenciés	38





# GUIDE DU COMPÉTITEUR

## COMITÉ LANGUEDOC ROUSSILLON

### 2022-2023

50 rue Théophraste Renaudot  
Parc Saint-Jean Bât.1 RDC  
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. : 04 67 02 88 61

Courriel : [comitebridgelr@wanadoo.fr](mailto:comitebridgelr@wanadoo.fr)

Site internet : [www.comitebridgelr.fr](http://www.comitebridgelr.fr)

Permanence téléphonique : Alexie COLL

Lundi, mardi et vendredi

10h00-12h00 & 14h00-16h00

## **LIGUE : LANGUEDOC ROUSSILLON - PYRÉNÉES**

en 2022-2023

Le comité Languedoc-Roussillon  
est Directeur de Ligue.

### **COMITÉ DES PYRÉNÉES**

Rue Isatis, Voie 4 - 31319 LABEGE

Tél : 05 62 24 04 00

Courriel : [ffb.pyrenees@wanadoo.fr](mailto:ffb.pyrenees@wanadoo.fr)

### **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BRIDGE**

20, Quai Carnot - 92210 ST CLOUD

Tél : 01 55 57 38 00

Site Internet : [www.ffbridge.fr](http://www.ffbridge.fr)

# CONSEIL RÉGIONAL

PRÉSIDENTE	Josée MAZAS - 06 12 06 80 63 josee.mazas@wanadoo.fr
VICE PRÉSIDENT <i>Responsable compétitions</i>	Thibault DELMAS-SIRVEN 06 62 73 64 93 juniorffb@hotmail.com
VICE PRÉSIDENT <i>Responsable Communication et Développement</i>	Jean-Charles OLIVAN 06 89 82 88 51 jean-charles.olivan@wanadoo.fr
TRÉSORIER	Luc PANNETIER - 06 63 46 52 95 lucpannetier@bbox.fr
TRÉSORIÈRE ADJOINTE	Corine BONNET - 06 15 91 94 30 corine-bonnet@bbox.fr
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	Frank SUBECZ - 06 08 30 51 23 frank.subecz@wanadoo.fr
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE	Claudette CAUSSIGNAC 06 89 35 34 07 bcn.presidence@orange.fr
MEMBRES	Charles BEDIER - 06 80 48 05 14 charlesbedier@orange.fr
	Jean-François JULLIEN 06 33 04 85 68 jullien.jf@outlook.com
	Annick LE BERVET 06 23 81 19 08 annick.lebervet@gmail.com
	Jean-Jacques ROUVIERE 06 95 28 96 31 lesrouroux48@gmail.com
	Antoine STIVALA - 06 13 51 59 93 antoine.stivala@gmail.com

## DÉLÉGATIONS

DIRECTEUR DES COMPÉTITIONS	Diane OLIVAN - 06 74 86 19 41 diane.olivan@wanadoo.fr
DÉLÉGUÉE MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DU BRIDGE	Régine VANSUMSEN - 06 80 85 46 74 vansumsen.regine@orange.fr
DÉLÉGUÉ JEUNESSE	Denis FESTOR - 06 67 92 34 98 denfestor@free.fr

# CLUBS DU LANGUEDOC ROUSSILLON

## AGDE

*Agde Mjc B.C.*

5 Rue Mirabeau, espace Malraux  
34300 AGDE  
bridgeagde@gmail.com  
04 67 94 69 21

## ALES

*B.C. Alesien*

4B Rue Jean Julien Trellis  
30100 ALES  
bcaales@wanadoo.fr  
06 14 81 16 13

*B.C. Ales Cevennes*

7 Rue Marat - 30100 ALES  
bridgealescevennes@laposte.net  
04 66 30 30 90

## ARGELES SUR MER

*B.C. Argelesien*

23 Ch de Palau Del Vidre  
66700 ARGELES SUR MER  
bridgeclub.argelesien@orange.fr  
06 81 04 89 74

## BAGNOLS SUR CEZE

*B.C. Bagnols Marcoule*

53 Av de l'Europe  
30200 BAGNOLS MARCOULE  
bridgeclub.bagnols@wanadoo.fr  
06 08 62 18 21

## BANYULS

*B.C. Banyulenc*

5B Rue Saint Pierre  
66650 BANYULS SUR MER  
kinou.barthe@free.fr  
06 40 05 90 96

## BEZIERS

*B.C. De Beziers*

29 Allée Paul Riquet  
34500 BEZIERS  
bridgeabeziers@wanadoo.fr  
04 67 28 28 24

*B.C. Biterrois*

86 Av Jean Constans  
34500 BEZIERS  
jean-charles.olivan@wanadoo.fr  
06 89 82 88 51

## BOISSERON

*B.C. Du Vidourle*

290 Av Frederic Mistral  
34160 BOISSERON  
bcv3430@gmail.com  
06 71 48 96 35

## CABESTANY

*B.C. Catalan*

12 Av du Roussillon  
66330 CABESTANY  
lorenzon.jeanclaudio@gmail.com  
06 13 97 14 32

## CALVISSON

*Club des Bridgeurs Vaunageols*

3 Av du 11 Novembre  
30420 CALVISSON  
cbv75@orange.fr  
07 81 50 31 15

## CASTELNAU-LE-LEZ

*B.C. Castelnau Le Lez*

10 Av de la Moutte, MJC  
34790 CASTELNAU LE LEZ  
bridgecastelnau@yahoo.fr  
06 09 70 11 50

## CASTRIES

*Club Des Amis Du Bridge  
De Castries*

25 Rue Ste Catherine  
34160 CASTRIES  
melabc@clubabc34.net  
06 81 97 21 95

*Maison du bridge pour tous  
de Castries*

32 Rue des Olivettes  
34160 CASTRIES  
pcmbt34@gmail.com  
06 08 02 86 51

## CLERMONT L'HERAULT

*B.C. Clermont-Lodève*

55 Bd Gambetta  
3480 CLERMONT L'HERAULT  
bridgeclermontais@yahoo.fr  
06 08 06 90 77

## **COLLIOURE**

*B.C. Colliourenc*

Centre culturel rue Michelet  
66190 COLLIOURE  
bridgeclubcolliourenc@gmail.com  
06 34 05 52 57

## **COURNONTERRAL**

*L'As De Coeur De Cournon*

Rue du Docteur Ombras  
34660 COURNONTERRAL  
asdecoeur.cournon@sfr.fr  
06 07 79 89 36

## **JUVIGNAC**

*B.C. As De Coeur Juvignacois*

Rue de la Plaine  
34990 JUVIGNAC  
asdecoeur.juvignac@gmail.com  
07 51 66 14 72

## **LA GRANDE MOTTE**

*B. C. De La Grande Motte*

Av du Golf, Quartier Haute Plage  
34280 LA GRANDE MOTTE  
labridgeusegrandmot-  
toise34280@gmail.com  
06 12 09 90 79

## **LAMALOU**

*Club De Bridge De La Vallee  
De L'Orb*

Parc des Loisirs  
34240 LAMALOU LES BAINS  
secretaire@bridgevalleedorb.fr  
06 89 10 47 16

## **LATTES**

*B.C. De Lattes*

Rue Bramante, Port Ariane  
34970 LATTES  
guy.lecamus@wanadoo.fr  
09 53 64 74 49

## **LE BARCARES**

*B.C. Lydia Salanque*

1 Rue Jean Amédée GOT  
66420 LE BARCARES  
bc.lydia@wanadoo.fr  
04 78 21 96 84

## **LE GRAU DU ROI**

*B.C. Du Grau Du Roi*

97 Av de Mail, Le Boucanet  
30240 GRAU DU ROI

bridgeclubgrauduroi@orange.fr  
06 07 13 36 73

## **MARVEJOLS**

*B.C. De Marvejols*

Place Daurade  
48100 MARVEJOLS  
bridge89@gmail.com  
06 84 89 84 56

## **MAUGUIO**

*B.C. Carnon-Mauguio*

Rue du Levant - 34130 MAUGUIO  
jean-claude.colse@hotmail.fr  
06 82 35 10 52

## **MENDE**

*B.C. Mendois*

10 Rue Charles Morel  
48000 MENDE  
bridgeclubmendois@gmail.com  
04 66 65 24 04

## **MILLAS**

*B.C. De Millas*

4 Rue Jean Jaurès - 66170 MILLAS  
bridgeclubmillas@gmail.com  
06 17 92 83 83

## **MILLAU**

*B.C. Millau St Affrique*

194A Rue de Crève Cheval  
12100 MILLAU  
mercier1.marie@sfr.fr  
06 21 30 16 35

## **MONTPELLIER**

*La Bridgerie*

90 Rue du Mas de Portaly  
34070 MONTPELLIER  
labridgerie34@free.fr  
06 62 74 77 65

*Bridge Comédie Montpellier*

2 Place Paul Bec  
34000 MONTPELLIER  
bridge.comedie.montpellier@  
gmail.com  
04 67 60 85 15

*B.C. Occitan*

90 Rue du Mas de Portaly  
34070 MONTPELLIER  
bco4142@gmail.com  
04 67 60 45 56

## **MOULES ET BAUCELS**

*B.C. De Moules et Baucels*

Rés Maison des Associations  
34190 MOULES ET BAUCELS  
marcgallet@wanadoo.fr  
04 66 77 38 58

## **NARBONNE**

*B.C. Narbonnais*

96 Av Maitre Hubert Mouly  
11100 NARBONNE  
bridge.narbonne@orange.fr  
04 68 32 19 54

## **NIMES**

*B.C. Maison Carrée*

2 Rue des Jardins - 30000 NIMES  
bridge.mc@wanadoo.fr  
06 17 82 59 47

*A.S.P.T.T. B.C. Nîmes*

1133 Av de Fleming  
30900 NIMES  
aspttnimes.bridge@wanadoo.fr  
04 66 84 18 87

*B.C. Nîmois*

15 Bd Talabot - 30000 NIMES  
bridgeclubnimois@wanadoo.fr  
04 66 84 15 55

## **OSSEJA**

*B.C. De Cerdagne*

Rue Saint Roch - 66340 OSSEJA  
ljfrobot@wanadoo.fr  
06 07 73 57 98

## **PALAVAS LES FLOTS**

*B.C. Palavasien*

1 Av Abbé Brocardi,  
Arène de Palavas  
34250 PALAVAS  
josybousquie@hotmail.com  
06 98 32 21 78

## **PEROLS**

*B.C. Pérolien*

Place Parking des Arènes  
34470 PEROLS  
bridgeclubperols@gmail.com  
04 34 46 86 39

## **PERPIGNAN**

*B.C. Moulin A Vent*

Bd de Mondony, Moulin à Vent  
66100 PERPIGNAN  
bridgeclubmoulin@orange.fr  
04 68 67 40 50

## **PEZENAS**

*B.C. Piscenois*

9 Av Gare du Midi  
34120 PEZENAS  
pezenasbridge34@gmail.com  
04 67 98 30 50

## **PORTIRAGNES**

*Atelier Initiation B.C.*

Rue de l'Egalité  
34420 PORTIRAGNES  
roger.is.stevens@gmail.com  
06 98 16 98 65

## **ROCHEFORT DU GARD**

*B.C. De Rochefort du Gard*

Rue du Galoubet  
30650 ROCHEFORT DU GARD  
bridgeclubrochefortais@orange.fr  
06 75 51 87 69

## **SAINT CLEMENT DE RIVIERE**

*Bridge et Loisirs St Clément De Rivière*

Espace Albert Favreau  
34980 ST CLEMENT DE RIVIERE  
alainclabeaut@orange.fr  
06 84 79 03 99

## **SAINT CYPRIEN**

*B.C. De Saint Cyprien*

41 Av du Roussillon  
66750 SAINT CYPRIEN  
antoine.stivala@gmail.com  
06 13 51 59 93

## **SAINT ESTEVE**

*B.C. Stephanois*

2 Place Mas Carbasse  
66240 SAINT ESTEVE  
bridge-club-stephanois@orange.fr  
06 18 20 69 31

## **SAINT GELY DU FESC**

*B.C. Evasion*

40 Allée des Ecureuils  
34980 SAINT GELY DU FESC  
bridgeclubevasion@outlook.com  
06 83 65 79 58

## **SETE**

*Sète Cercle Du Commerce*

16 Quai Marechal De Lattre  
De Tassigny  
34200 SETE  
bridge.cercle.du.commerce.  
sete@gmail.com  
04 67 74 84 59

*B.C. Sétois*

20 Av Victor Hugo  
34200 SETE  
bridgeclubsetois34@orange.fr  
06 08 42 94 29

## **THUIR**

*B.C. Des Aspres - B.C.A.*

1 Rue Pierre Semard  
66301 THUIR  
jcharotte@gmail.com  
06 41 77 73 29

## **UZES**

*B.C. D'Uzès*

5 Rue Jean Moulin  
30700 UZES  
bernard.daumas2005@gmail.com  
06 22 16 74 53

## **VAUVERT**

*VAUVERT B.C.*

2 Av Robert Gourdon  
30600 VAUVERT  
christian.lorfevre@orange.fr  
04 66 53 80 59

# NOTES :

# **BRIDGEZ en Languedoc-Roussillon**

## **VOTRE LICENCE 2022/2023**

### **GRATUITE**

**Vous étiez licencié(e)  
en 2021/2022 ?**

**Participez au moins  
à 5 compétitions  
et au moins 1 de plus  
que l'année dernière  
sur la nouvelle saison  
2022/2023 :**

**Votre licence sera  
100% remboursée**

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## SEPTEMBRE

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	<b>Entraînement National 1</b>
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	<b>Entraînement National 2</b>
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	<b>FN IC1 et IC2</b>
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	

1/4 FC	<b>FN</b>
1/2 FC	<b>FNS</b>
FC(S)	<b>SEC</b>
<b>FL</b>	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DN : Division Nationale

IC : Interclub

J : Junior

P : Promotion

H : Honneur

E : Excellence

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## OCTOBRE

1	S	1/2 OE4		DNO4 d4 t1 LR	DNO4 d123 t1
2	D				
3	L				
4	M				
5	M				
6	J				
7	V				
8	S	FC CDF			
9	D	1/4 OH2			
10	L				
11	M				
12	M				
13	J				
14	V				
15	S	1/2 OH4	FC OE4	DNO4 d4 t2 PY	DNO4 d123 t2
16	D				
17	L				
18	M				
19	M				
20	J				
21	V	Conseil Fédéral			
22	S			FL TDF	FL CDF
23	D	1/4 MH2			
24	L				
25	M				
26	M				
27	J				
28	V				
29	S				J2
30	D				(-31ans)
31	L				

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
 D : Dame  
 O : Open  
 M : Mixte  
 DN : Division Nationale  
 IC : Interclub

J : Junior  
 P : Promotion  
 H : Honneur  
 E : Excellence  
 ESP : Espérance  
 TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
 t : Tour  
 2 : par paires  
 4 : par quatre  
 LR : Languedoc-Roussillon  
 PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## NOVEMBRE

1	M	Toussaint		
2	M			
3	J			
4	V			
5	S	FC OH4	OE4 PY	DNO4 d123 t3
6	D			
7	L			
8	M	Simultané SEC		
9	M			
10	J			
11	V	Armistice		
12	S			
13	D			
14	L			
15	M	1/2 SMH2	1/2 SME2	
16	M			
17	J	Simultané SEC		
18	V			
19	S	1/2 ME2	DNM2 d2 t1 LR	DNM2 d1 t1
20	D	1/2MH2		
21	L			
22	M			
23	M	Simultané SEC		
24	J			
25	V			
26	S			
27	D	FCS DH2	FCS DE2	
28	L	Simultané SEC		
29	M			
30	M			

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
D : Dame  
O : Open  
M : Mixte  
DN : Division Nationale  
IC : Interclub

J : Junior  
P : Promotion  
H : Honneur  
E : Excellence  
ESP : Espérance  
TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
t : Tour  
2 : par paires  
4 : par quatre  
LR : Languedoc-Roussillon  
PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## DÉCEMBRE

1	J	1/2 SOH2		1/2 SOE2	
2	V	Simultané SEC			
3	S		FC MH2	FC ME2	DNM2
4	D	FCS Chal/2 Automne			d2 t2 PY
5	L				
6	M	Simultané SEC			
7	M				
8	J				
9	V				
10	S	1/2 MH4		1/2 ME4	
11	D				
12	L	Simultané SEC			
13	M				
14	M				
15	J				
16	V	Simultané SEC			
17	S	1/2 DH4		FN TDF	FN CDF
18	D				
19	L				
20	M				
21	M				
22	J				
23	V				
24	S				
25	D				
26	L				
27	M				
28	M				
29	J				
30	V				
31	S				

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
 D : Dame  
 O : Open  
 M : Mixte  
 DN : Division Nationale  
 IC : Interclub

J : Junior  
 P : Promotion  
 H : Honneur  
 E : Excellence  
 ESP : Espérance  
 TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
 t : Tour  
 2 : par paires  
 4 : par quatre  
 LR : Languedoc-Roussillon  
 PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## JANVIER

1	D	Jour de l'An			
2	L				
3	M				
4	M	Simultané SEC			
5	J				
6	V				
7	S		MH2	ME2	DNM2
8	D	FC Chal/4 Automne	PY	LR	d1 t2
9	L				
10	M	FCS SMH2	FCS SME2		
11	M				
12	J	Simultané SEC			
13	V				1/2 et FC
14	S		OH4 LR	OE4	DNO4 d4
15	D				DNO4 d1
16	L				
17	M	Simultané SEC			
18	M				
19	J	FCS SOH2	FCS SOE2		
20	V				
21	S	1/2 OE2	DNO2	FNS Chal/2 Automne	DNO2 d1
22	D	1/2 OH2	d3 t1 Py		et d2 t1
23	L				
24	M				
25	M	Simultané SEC			
26	J				
27	V				
28	S	FC OH2	FC OE2	DNO2 d3 t2 LR	FN Chal/4 Automne
29	D				
30	L				
31	M				

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
 D : Dame  
 O : Open  
 M : Mixte  
 DN : Division Nationale  
 IC : Interclub

J : Junior  
 P : Promotion  
 H : Honneur  
 E : Excellence  
 ESP : Espérance  
 TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
 t : Tour  
 2 : par paires  
 4 : par quatre  
 LR : Languedoc-Roussillon  
 PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## FÉVRIER

1	M		1/2 SOH4		1/2 SOE4	
2	J					
3	V					
4	S				DH2 PY	DE2 LR
5	D					
6	L					
7	M		1/2 SMH4		1/2 SME4	
8	M					
9	J					
10	V					
11	S		1/2 IC4		MH2	ME2
12	D				DNM2 d2	
13	L					
14	M					
15	M					
16	J					
17	V		Simultané SEC			
18	S				DNO2 d1 et d2 t2	
19	D					
20	L					
21	M					
22	M					
23	J					
24	V					
25	S				OH4	DN D4 t1
26	D					
27	L					
28	M					

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
D : Dame  
O : Open  
M : Mixte  
DN : Division Nationale  
IC : Interclub

J : Junior  
P : Promotion  
H : Honneur  
E : Excellence  
ESP : Espérance  
TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
t : Tour  
2 : par paires  
4 : par quatre  
LR : Languedoc-Roussillon  
PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## MARS

1	M						
2	J						
3	V			Conseil Fédéral			
4	S	FC DH4	FC DE4		DN D4 t2		
5	D						
6	L	Simultané SEC					
7	M						
8	M	FC SOH4	FC SOE4				
9	J						
10	V						
11	S			OH2 PY	OE2 LR		
12	D	FCS Chal/2 Hiver					
13	L						
14	M	FC SMH4	FC SME4				
15	M						
16	J	Simultané SEC					
17	V						
18	S			1/2 IC3	1/2 IC2	DH2	DE2
19	D	FC Chal/4 Hiver					
20	L			FC E S P É R A N C E / 2			
21	M	1/2 TDF La Grande Motte				SMH2 PY	SME2 LR
22	M					SOH2 PY	SOE2 LR
23	J						
24	V						
25	S					FC MH4	FC ME4
26	D						
27	L						
28	M	1/2 TDF Narbonne					
29	M	1/2 TDF Biterrois/Nîmois					
30	J	1/2 TDF Comédie					
31	V						

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
D : Dame  
O : Open  
M : Mixte  
DN : Division Nationale  
IC : Interclub

J : Junior  
P : Promotion  
H : Honneur  
E : Excellence  
ESP : Espérance  
TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
t : Tour  
2 : par paires  
4 : par quatre  
LR : Languedoc-Roussillon  
PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## AVRIL

1	S			FC IC4	FC IC3	FC IC2	
2	D	FC IC5					
3	L				SMH4 LR	SME4 PY	
4	M						
5	M				SOH4 LR	SOE4 PY	
6	J						
7	V						
8	S						
9	D					J4 (-31ans)	
10	L						
11	M						
12	M	Simultané SEC					
13	J						
14	V						
15	S				MH4 LR	ME4 PY	
16	D	FC ESP4					
17	L	Simultané SEC					
18	M						
19	M						
20	J						
21	V	Simultané SEC					
22	S	FC TDF		FC IC1		FN Chal/4 Hiver	
23	D						
24	L						
25	M						
26	M	SMH2			SME2		
27	J			SOH2		SOE2	
28	V						
29	S	FNS Chal/2 Hiver		OH2	OE2	DNO2 d3	
30	D						

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
 D : Dame  
 O : Open  
 M : Mixte  
 DN : Division Nationale  
 IC : Interclub

J : Junior  
 P : Promotion  
 H : Honneur  
 E : Excellence  
 ESP : Espérance  
 TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
 t : Tour  
 2 : par paires  
 4 : par quatre  
 LR : Languedoc-Roussillon  
 PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## MAI

1	L	Fête du Travail			
2	M				
3	M				
4	J				
5	V				
6	S	FNS Espérance 2		MH4	ME4
7	D				
8	L	Victoire			
9	M				
10	M				
11	J	Simultané SEC			
12	V				
13	S	IC 4	IC 3	IC 1	Cadets/2 et /4
14	D	PY	LR	LR	
15	L				
16	M	Simultané SEC			
17	M				
18	J	Ascension			
19	V				
20	S				
21	D				
22	L				
23	M				
24	M				
25	J				
26	V				
27	S	FCS Chal/2 Printemps		DH4	DE4
28	D	Pentecôte et fête des mères		LR	PY
29	L	Lundi de Pentecôte			
30	M				
31	M				

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DN : Division Nationale

IC : Interclub

J : Junior

P : Promotion

H : Honneur

E : Excellence

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## JUIN

1	J			
2	V			
3	S	Évènement Promotion	Conseil Fédéral	SCOLAIRES
4	D			
5	L			
6	M			
7	M			
8	J			
9	V			
10	S	FNS Chal/2 Printemps		
11	D			
12	L			
13	M			
14	M			
15	J			
16	V			
17	S		IC 2 PY	IC 345
18	D			
19	L			
20	M		SOH4	SOE4
21	M			
22	J		SMH4	SME4
23	V			
24	S	FNS 3 <sup>ème</sup> Coupe Clubs	DH4	DE4
25	D			
26	L			
27	M			
28	M			
29	J			
30	V			

C  
H  
A  
M  
P  
I  
O  
N  
N  
A  
T  
S

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
D : Dame  
O : Open  
M : Mixte  
DN : Division Nationale  
IC : Interclub

J : Junior  
P : Promotion  
H : Honneur  
E : Excellence  
ESP : Espérance  
TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
t : Tour  
2 : par paires  
4 : par quatre  
LR : Languedoc-Roussillon  
PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## JUILLET

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	Fête nationale
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior  
D : Dame  
O : Open  
M : Mixte  
DN : Division Nationale  
IC : Interclub

J : Junior  
P : Promotion  
H : Honneur  
E : Excellence  
ESP : Espérance  
TDF : Trophée de France

Chal : Challenge Promotion  
t : Tour  
2 : par paires  
4 : par quatre  
LR : Languedoc-Roussillon  
PY : Pyrénées

# **BRIDGEZ en Languedoc-Roussillon Gagnez des PE/PP**

## **Challenge du soir 2022/2023**

Jouez au moins 5 séances sur 10  
dans un des clubs participants.  
Vous pouvez gagner des PE/PP dans chacun  
des clubs où vous serez classé.

**La liste des clubs participants  
sera disponible sur le site du Comité LR.**

## **Simultanés SEC 2022/2023**

Jouez au moins 8 séances sur 20  
dans un des clubs participants.

### **Le calendrier des séances :**

<b>Novembre - 22</b>	<b>Mardi 8</b>	<b>Jeudi 17</b>	<b>Mercredi 23</b>	<b>Lundi 28</b>
<b>Décembre - 22</b>	<b>Vendredi 2</b>	<b>Mardi 6</b>	<b>Lundi 12</b>	<b>Vendredi 16</b>
<b>Janvier - 23</b>	<b>Mercredi 4</b>	<b>Jeudi 12</b>	<b>Mardi 17</b>	<b>Mercredi 25</b>
<b>Février - 23</b>	<b>Vendredi 17</b>			
<b>Mars - 23</b>	<b>Lundi 6</b>	<b>Jeudi 16</b>		
<b>Avril - 23</b>	<b>Mercredi 12</b>	<b>Lundi 17</b>	<b>Vendredi 21</b>	
<b>Mai - 23</b>	<b>Jeudi 11</b>	<b>Mardi 16</b>		

# TROPHÉE DE FRANCE (TDF)

Cette compétition à handicap est ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la Fédération Française de Bridge et constituant des équipes de 4 à 8 joueurs (De préférence 6 à 8). Il n'y a aucune obligation d'appartenir au même comité.

L'indice de valeur (IV) d'une équipe, d'une paire ou d'un joueur n'est pas limité, aussi bien à l'inscription qu'à la table.

Formule et horaires : Voir convocation.

TROPHÉE DE FRANCE 2023		
DLI : 14 jours avant la compétition (ex 7 mars 2023 pour le TDF du 21)		
½ Finale de comité	Mardi 21 mars à 10H	B.C. la Grande Motte
	Mardi 28 mars à 10H	B.C. Narbonne
	Mercredi 29 mars à 10H	B.C. Biterrois
	Mercredi 29 mars à 10H	B.C. Nîmois
	Jeudi 30 mars à 10H	B.C. Montpellier Comédie
Finale de comité	22/23 avril à 13H	B.C. la Grande Motte B.C. Narbonne



## Procédure pour les forfaits :

Avertir par SMS le directeur des compétitions 06 74 86 19 41 en précisant :

- la catégorie et le type de compétition (ex. : Senior Mixte Honneur par paires),
- **le lieu où vous deviez jouer,**
- le nom et le numéro de licence du capitaine.

Pour les forfaits 24H ou moins avant l'épreuve prévenir également l'arbitre indiqué sur la convocation.

Tout forfait modifie l'organisation de l'épreuve. Il est donc important de prévenir au plus vite les responsables.

# INTERCLUBS\* 22/23

Une équipe d'interclubs représente un club. Tous les joueurs inscrits dans cette équipe doivent être licenciés par l'intermédiaire de ce club.

**EXCEPTION** : En IC 4 et 5 un club, de moins de 30 licenciés, peut constituer des équipes avec au moins 2 joueurs licenciés dans ce club et des joueurs licenciés dans un autre club.

**Les places appartiennent aux clubs. Les clubs choisissent la composition des équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions.**

Sauf cas exceptionnel apprécié par le président du comité, aucun transfert de licence ne sera accepté après la date limite d'inscription (DLI).

Il y a 5 divisions, chaque division concourant séparément. Les équipes sont formées de **4 à 6 joueurs en IC 1, 2, 3** et de **4 à 7 joueurs en IC 4 et 5**.

Un système de montée et de descente existe entre IC 1, 2 et 3 (**Règlement sur le site du comité**).

Tout club qui change de division, perd une place dans la division qu'il quitte. Tout club qui refuse de monter de division perd une place dans la division où il avait gagné une place pour la division supérieure.

## INTERCLUBS 1\* : DLI : 28/01/23

20 équipes dont une place vacante réservée, par ordre :

- Création d'un nouveau club : nécessité d'avoir un IV de l'équipe  $\geq 368$
- ou à défaut, club augmentant son nombre de licenciés de 1<sup>o</sup> série majeure d'au moins 6 membres (au moins 3 licenciés non LR la saison n-1),
- ou à défaut à une équipe finaliste nationale IC2 (saison S-1) sans avoir fini dans les 4 premières de la FC IC2.
- ou à défaut au club arrivé 5ème en IC2,
- Les autres équipes candidates étant départagées à l'IV.

## INTERCLUBS 2\* : DLI : 28/01/23

32 équipes : les places vacantes réservées, par ordre :

- Création d'un nouveau club : nécessité d'avoir un IV de l'équipe  $\geq 304$
- ou à défaut, club augmentant son nombre de licenciés de 1<sup>o</sup> série majeure d'au moins 4 membres (au moins 3 licenciés non LR la saison n-1),
- ou à défaut à une équipe finaliste nationale IC3 (saison S-1) sans avoir fini dans les 4 premières de la FC IC3
- ou à défaut au club arrivé 5ème en IC3
- Les autres équipes candidates étant départagées à l'IV.

## INTERCLUBS 3\* : DLI : 28/01/23

Les équipes d'IV  $\geq 190$  non inscrites en IC1 ou 2, ainsi que les équipes descendant de IC2

## INTERCLUBS 4\* : DLI : 28/01/23

Les équipes d'IV allant de 144 à 189, ainsi que les équipes d'IV  $\leq 143$  mais comportant un joueur 2ème ou 1ère série

## INTERCLUBS 5\* : DLI : 18/03/23

Les équipes d'IV  $\leq 143$  ne comportant que des joueurs classés au plus 3ème promotion (IV40)

\*Voir règlement complet sur le site du comité

# RÉSULTAT DES MONTÉES ET DESCENTES

Le règlement des interclubs expliquant le système de montées et descentes entre IC1 et IC2 et entre IC2 et IC3 est disponible sur le site du comité.

INTERCLUBS 1 <sup>ère</sup> DIVISION		
2	BRIDGE CLUB BAGNOLS MARCOULE	1
5	BRIDGE CLUB PEROLIEN	1
10	BRIDGE CLUB DE LA GRANDE MOTTE	1
14	BRIDGE CLUB DE MILLAS	1
15	LA BRIDGERIE	7
16	BRIDGE COMEDIE MONTPELLIER	1
19	BRIDGE CLUB NARBONNE	1
26	BRIDGE CLUB SETE CERCLE DU COMMERCE	1
39	BRIDGE CLUB AGDE MJC	1
40	BRIDGE CLUB SAINT CYPRIEN	1
57	BRIDGE CLUB ROCHEFORT DU GARD	2
74	BRIDGE CLUB JUVIGNAC	1
	Place vacante : voir règlement *	1
		<b>20</b>

INTERCLUBS 2 <sup>ème</sup> DIVISION		
2	BRIDGE CLUB BAGNOLS MARCOULE	2
5	BRIDGE CLUB PEROLIEN	1
8	BRIDGE CLUB COLLIOURE	1
10	BRIDGE CLUB DE LA GRANDE MOTTE	2
12	BRIDGE ALES CEVENNES	1
15	BRIDGE CLUB LA BRIDGERIE	2
16	BRIDGE COMEDIE MONTPELLIER	1
19	BRIDGE CLUB NARBONNAIS	1
20	B.C. MAISON CARREE	1
24	B.C. CATALAN	1
39	BRIDGE CLUB AGDE	1
40	BRIDGE CLUB DE SAINT CYPRIEN	1
41	BRIDGE CLUB NIMOIS	2
42	BRIDGE CLUB OCCITAN	1
43	BRIDGE CLUB MILLAU	1
45	BRIDGE CLUB CARNON-MAUGUIO	2
46	BRIDGE CLUB CASTELNAU LE LEZ	1
47	BC EVASION	2
57	BRIDGE CLUB ROCHEFORT DU GARD	1
58	BRIDGE CLUB DES ASPRES	1
59	BRIDGE CLUB BANYULENC	1
64	BRIDGE DES AMIS DU BRIDGE DE CASTRIES	1
70	BRIDGE CLUB BITERROIS	1
	Places vacantes dont Place réservée « nouveau club » **	3
		<b>32</b>

\* Equipe d'un « nouveau club » : éq d'IV  $\geq$  368 ou augmentant son nombre de licenciés de 1<sup>o</sup> série majeure d'au moins 6 membres (au moins 3 licenciés non LR la saison n-1)

\*\* Equipe d'un « nouveau club » : éq d'IV  $\geq$  304 ou augmentant son nombre de licenciés de 1<sup>o</sup> série majeure d'au moins 4 membres (au moins 3 licenciés non LR la saison n-1)

# INTERCLUBS

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres	Formules Horaires
IC1	28/01/23	FC	22-23 avril	Bridgerie	V o i r  c o n v o c a t i o n s
		FL	13-14 mai	Bridgerie	
		FN	pas fixé	FFB	
IC2	28/01/23	1/2 FC	18-19 mars	Agde LGM	
		FC	1-2 avril	Bridgerie	
		FL	17-18 juin	Labège	
		FN	pas fixé	FFB	
IC3	28/01/23	1/2 FC	18-19 mars	Perpi M à V Commerce Palavas Comédie Nîmois	
		FC	1-2 avril	LGM	
		FL	13-14 mai	Narbonne	
		FN	17-18 juin	FFB	
IC4	28/01/23	1/2 FC	11-12 fev	Thuir Commerce St Clément Comédie Alésien	
		FC	1-2 avril	Comédie	
		FL	13-14 mai	Labège	
		FN	17-18 juin	FFB	
IC5	18/03/23	FC	2 avril	Lattes	
		FN	17-18 juin	FFB	

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

**(+) C'EST MIEUX**  
**Challenges**  
**Promotion**  
**2022/2023**

*où on veut  
quand on veut  
avec qui on veut*  
**5 CHALLENGES PAR PAIRES  
OU PAR ÉQUIPES**  
*Dans tous les clubs*



## **Changement total pour les compétitions Promotion : elles se dérouleront près de chez vous !**

Toutes les compétitions Promotion sont remplacées sur la saison 2022/2023 par des challenges Promotion saisonniers organisés directement en Finale de Comité en Simultané (FCS) suivie par une Finale Nationale en Simultané (FNS) pour les épreuves par 2 et par Finale de Comité suivie d'une Finale Nationale à Saint-Cloud pour les épreuves par 4.

⊙ Il y a 3 challenges programmés par paires. Une finale nationale en simultané sera organisée dans les comités ce qui permettra aux paires de se comparer aux autres sur le plan national et d'obtenir pour la meilleure un titre de Championne de France

**Automne** : FC en simultané le 4/12/22 ; FN en simultané le 21/01/23

**Hiver** : FC en simultané le 12/03/23 ; FN en simultané le 29/04/23

**Printemps** : FC en simultané le 27/05/23 ; FN en simultané 10/06/23

Pour motiver les joueurs, une **période de bonification** pendant les 60 jours précédant chaque Finale de Comité en simultané par paires a été créée. Tout joueur participant à une Finale de Comité en simultané d'un challenge Promotion par 2, se verra **doubler automatiquement ses PE acquis lors de tous ses tournois de régularité des 2 mois précédents en présentiel** dans les clubs (y compris simultanés du Languedoc-Roussillon SEC et Challenge du soir).

⊙ Il y a 2 challenges programmés pour les épreuves par 4 (7 personnes maximum par équipe) :

**La Coupe d'Automne** : FC le 8/01/22 ; FN à Saint-Cloud les 28 et 29/01/23.

**La Coupe d'Hiver** : FC le 19/03/23 ; FN à Saint-Cloud les 22 et 23/04/23.

Une joueuse/un joueur pourra participer au choix à 1, 2 ou 3 Challenges par paires, avec le même partenaire ou non. De même, une joueuse/un joueur pourra participer au choix à 1 ou 2 Challenges par 4, avec les mêmes partenaires ou non.

En outre, chaque joueuse/joueur garde la possibilité de participer aussi aux autres divisions :

- Espérance par paires et par 4 pour les IV de 20 à 30
- Open et Mixte Honneur par paires et par 4
- Les Séniors Open et Mixte Honneur par paires et par 4.

**Tout a été fait pour que quasiment toutes les phases des compétitions Promotion se passent près de chez vous : dans votre ou vos clubs habituels d'abord, puis dans un centre proche de chez vous pour les Finales de Comité en simultané.**

# PROMOTION

## Promotion : Challenges par paires

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres				Formules Horaires	
AUTUMNE	20/11/22	Bonification	Du 5 oct au 3 dec.	Période de doublement des PE obtenus en tournoi de régularité				Voir convocations	
		FC Simultané	4-dec	St Cyrien	BC Béziers	St Clément	Comédie Nîmois		Alésien
		FN Simultané	21-janv	BC Beziers	Palavas	Nîmois			
HIVER	26/02/22	Bonification	Du 11 jan au 11 mars	Période de doublement des PE obtenus en tournoi de régularité				Voir convocations	
		FC Simultané	12-mars	Thuir	BC Béziers	St Gely	Comédie Nîmes MC		Alès Cévennes
		FN Simultané	29-avr	BC Beziers	Lgm	Nîmois			
PRINTEMPS	13/05/22	Bonification	Du 28 mars au 26 mai	Période de doublement des PE obtenus en tournoi de régularité				Voir convocations	
		FC Simultané	27-mai	Catalan	Biterrois	St Clément	Comédie Nîmes MC		Bagnols
		FN Simultané	10-juin	Biterrois	Lattes	Nîmois			

## Promotion : Challenges par quatre

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres				Formules Horaires
AUTUMNE	25/12/22	FC	8-janv.	Bridgerie				Voir convocations
		FN	28-29 janv	FFB				
		FC	19-mars	Lattes				
HIVER	05/03/23	FN	22-23 avril	FFB				

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# HONNEUR

## Epreuves par paires Honneur

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres						Formules Horaires
				Catalan	Biterrois	Comédie	Lattes	Bagnols		
OPEN	25/09/22	1/4 FC	09-oct	Catalan	Biterrois	Comédie	Lattes	Bagnols	V o i r  c o n v o c a t i o n s	
		1/2 FC	22-janv	Biterrois	Comédie	Nîmes MC				
		FC	28-29 jan	Narbonne						
		FL	11-12 mars	Labège						
		FN	29-30 avril	FFB						
MIXTE	09/10/22	1/4 FC	23-oct	Catalan	Sète	Comédie	Grau	Alès Cévennes		
		1/2 FC	20-nov	Biterrois	Nîmois					
		FC	3-4 dec	Narbonne						
		FL	7-8 jan	Labège						
		FN	11-12 fev	FFB						
DAMES	13/11/22	FCS	27-nov	Biterrois	Comédie	Nîmes MC				
		FL	4-5 fev	Labège						
		FN	18-19 mars	FFB						
		1/2 FC	15-nov	Perpi MÀV	BC Béziers	Palavas	Grau	Bagnols		
		FCS	10-janv	BC Béziers	Nîmes MC					
SENIOR MIXTE	01/11/22	FL	21-mars	Labège						
		FN	26-27 avril	FFB						
		1/2 FC	1-dec	St Cyprien	Sète	Palavas	Grau	Alès Cévennes		
		FCS	19-janv	Biterrois	Nîmes MC					
		FL	22-mars	Labège						
SENIOR OPEN	17/11/22	FN	27-28 avril	FFB						

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# Epreuves par quatre Honneur

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres				Formules Horaires
OPEN	01/10/22	1/2 FC	15-16 oct	St Cyprien	BC Béziers	Comédie	Palavas	Nîmes MC
		FC	5-6 nov	Bridgerie				
		FL	14-15 jan	Lgm				
		FN	25-26 fev	FFB				
MIXTE	26/11/22	1/2 FC	10-11 dec	BC Béziers	Comédie	St Gely	Nîmois	
		FC	25-26 mars	Comédie				
		FL	15-16 avril	Narbonne				
		FN	6-7 mai	FFB				
DAMES	03/12/22	1/2 FC	17-18 dec	Biterrois	LGM	Nîmes MC		
		FC	4-5 mars	Comédie				
		FL	27-28 mai	Agde				
		FN	24-25 juin	FFB				
SENIOR MIXTE	24/01/23	1/2 FC	7-8 fev	Perpi MÀV	BC Béziers	Palavas	Grau	Nîmois
		FC	14-15 mars	Bridgerie				
		FL	3-4 avril	Narbonne				
		FN	22-23 juin	FFB				
SENIOR OPEN	15/01/23	1/2 FC	1-2 fev	Biterrois	St Gely	Lattes	Grau	Nîmois
		FC	8-9 mars	Narbonne				
		FL	5-6 avril	Narbonne				
		FN	20-21 juin	FFB				

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# EXCELLENCE

## Epreuves par paires Excellence

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres		Formules Horaires
				Agde	Bridgerie	
OPEN	07/01/22	1/2 FC	21-janv	Agde	Bridgerie	LGM
		FC	28-29 janv	LGM		
		FL	11-12 mars	Narbonne		
		FN	29-30 avril	FFB		
MIXTE	05/11/22	1/2 FC	19-nov	Agde	LGM	Comédie
		FC	3-4 déc	Lgm		
		FL	7-8 jan	Narbonne		
		FN	11-12 fev	FFB		
DAMES	13/11/22	FC	27-nov	Lgm		
		FL	4-5 fev	Agde		
		FN	18-19 mars	FFB		
		1/2 FC	15-nov	Agde	Bridgerie	LGM
SENIOR MIXTE	01/11/22	FC	10-janv	Bridgerie		
		FL	21-mars	Bridgerie		
		FN	26-27 avril	FFB		
		1/2 FC	01-déc	Agde	Bridgerie	LGM
SENIOR OPEN	17/11/22	FC	19-janv	Bridgerie		
		FL	22-mars	Bridgerie		
		FN	27-28 avril	FFB		

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# Epreuves par quatre Excellence

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres		Formules Horaires
OPEN	18/09/22	1/2 FC	1-2 oct	Agde	LGM	V o i r  c o n v o c a t i o n s
		FC	15-16 oct	Bridgerie		
		FL	5-6 nov	Labège		
		FN	14-15 jan	FFB		
MIXTE	26/11/22	1/2 FC	10-11 dec	Narbonne	LGM	
		FC	25-26 mars	Bridgerie		
		FL	15-16 avril	Labège		
		FN	6-7 mai	FFB		
DAMES	18/02/23	FC	4-5 Mars	Bridgerie		
		FL	27-28 mai	Labège		
		FN	24-25 juin	FFB		
		1/2 FC	7-8 fev	Agde	LGM	
SENIOR MIXTE	24/01/23	FC	14-15 mars	Narbonne		
		FL	3-4 avril	Labège		
		FN	22-23 juin	FFB		
		1/2 FC	1-2 fev	Agde	LGM	
SENIOR OPEN	18/01/23	FC	8-9 mars	Bridgerie		
		FL	5-6 avril	Labège		
		FN	20-21 juin	FFB		

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# DIVISION NATIONALE PAR PAIRES (DNO2/D3)

Dans chaque ligue la DN3 O/2 est composée de 36 paires : (RNC art.170 à 176)

- 1) Les paires candidates ayant terminé dans les 27 premiers de la FL DNO2/d3 (S-1)
  - 2) Les paires descendant de la DN2 dans la ligue à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
  - 3) Les paires candidates admises directement en FN de la DN3 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) lors de la saison n-1 et non qualifiées pour la DN2 à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
  - 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 7 premières de la FLO2 lors de S-1
  - 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la CNAR (voir art.176)
  - 6) On complète à 36 paires (parmi les paires candidates) selon les modalités définies à l'art. 175.
- NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

**Droits d'engagement** : 160 euros par paire.

<b>Ligue DNO 2/d3</b> DLI : 6 janvier 2023	
La formule : voir convocation. Début : le samedi à 14h	
1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour
Labège 21 et 22 janvier	La Bridgerie 28 et 29 janvier
Finale Nationale : 29 et 30 avril	

# DIVISION NAT. MIXTE PAR PAIRES (DN M/2 D2)

Dans chaque ligue la DNM2 est composée de 28 paires : (RNC art 183 à 187)

- 1) Les paires candidates ayant terminé dans les 20 premiers de la FL de la DNM2 S-1
  - 2) Les paires descendant de la DNM1 dans la ligue à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
  - 3) Les paires candidates admises directement en FN de la DNM2 S-1 et non qualifiées pour la DNM1 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) à condition qu'au moins un joueur de la paire soit licencié dans un des comités de la ligue.
  - 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 6 premières de la FL du ME/2 S-1
  - 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la CNAR (cf. art.189)
  - 6) On complète à 28 paires (parmi les paires candidates) selon les modalités définies à l'art. 188.
- NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

**Droits d'engagement** : 160 euros par paire.

<b>Ligue DN M/2 d2</b> DLI : 4 novembre 2022	
La formule : voir convocation. Début : le samedi à 13h	
1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour
La Bridgerie 19 et 20 novembre	Labège 3 et 4 décembre
Finale Nationale : 11 et 12 février	

# DIVISION NATIONALE

## 4 OPEN (DN4)

Dans les équipes candidates issues de OE4, DNO3 ou DNO4, 4 joueuses /joueurs au moins ayant participé à la compétition doivent maintenir leur association. Les équipes peuvent alors se compléter comme elles le veulent pour comporter 5 ou 6 joueurs.

### Composition :

**1)** Au plus 2 équipes descendant de la DN3 : Les équipes ayant terminé de la 17ème à la 22ème place de la DN3 descendent en DN4, mais pour pouvoir être candidate dans une ligue, l'équipe doit respecter les conditions de l'article 32.

Si au moins 3 équipes sont candidates dans la même ligue, le Directeur de ligue saisit la CNAR qui peut décider, selon les places vacantes, d'organiser la DN4 avec 14 équipes ou de faire jouer une ou plusieurs de ces équipes dans une autre ligue.

**2)** Au plus 8 équipes issues de la DN4 dans la ligue. Les équipes ayant terminé de la 1ère à la 8ème place de la DN4 conservent leur place (à l'exception des équipes montées en DN3 - cf. art 191.2).

**3)** Au plus 3 équipes issues de la FL OE4. Les équipes ayant terminé aux 3 premières places de la FL la saison précédente montent en DN4 dans la même ligue.

**4)** Au plus 1 équipe dont la candidature en DN3 n'a pas été retenue, mais pour pouvoir être candidate dans une ligue, l'équipe doit respecter les conditions de l'article 32 (au moins 2 des 4 joueurs ayant le meilleur classement doivent être licenciés dans un des comités de la ligue). Si au moins 2 équipes non retenues en DN3 sont candidates dans une ligue, le Directeur de ligue saisit la CNAR qui peut décider, selon les places vacantes, d'organiser la DN4 avec 14 équipes et éventuellement de faire jouer une ou plusieurs de ces équipes dans une autre ligue.

RNC : art 200 à 203

Droits d'engagement : 270 euros par équipe.

<b>Ligue DNO4/d4</b> DLI : 16 septembre 2022	
La formule : voir convocation. Début : le samedi à 13h	
<b>1<sup>er</sup> tour</b>	<b>2<sup>e</sup> tour</b>
B. Comédie Montpellier 1 et 2 octobre 2022	Labège 15 et 16 octobre 2022
1 et 2 octobre 2022 Finale Nationale : 14 et 15 janvier 2023	

# COUPE DE FRANCE

Phase qualificative 2023

Matches sur rendez-vous du 1er tour au ¼ de Finale inclus.  
Les Clubs receveurs peuvent demander un droit de table de 12€.

**Les tirages au sort sont publics : les lieux et horaires sont précisés sur le site FFB et sur le site du comité quelques jours avant.**

Lors des 2 ou 3 premiers tours les équipes les mieux classées peuvent être exemptées, pour les besoins de l'organisation, afin d'obtenir un multiple de 4 et le comité est découpé en 2, 3 ou 4 poules géographiques.

**A partir du cadrage inclus le tirage au sort est intégral.**

## Les règles :

La Coupe de France est une épreuve Open et donc les joueurs en activité professionnelle sont prioritaires pour fixer l'heure des rencontres afin de ne pas entraver leur travail.

Si la distance séparant les clubs d'inscription des équipes est supérieure à 60 km, ces équipes doivent trouver un lieu de match à mi-distance à défaut d'autre accord.

Faute d'accord, un lieu, une date et un horaire de rencontre seront fixés par le directeur des compétitions.

Le gagnant du match doit inscrire le résultat sur le site de la FFB. Pour cela il faut connaître les N° de licences de tous les joueurs ayant disputé le match ainsi que le nombre de mi-temps jouées par chacun.

**Une équipe déclarant forfait doit en informer le directeur des compétitions :**

Par mail : [diane.olivan@wanadoo.fr](mailto:diane.olivan@wanadoo.fr) ou par sms au 06 74 86 19 41.

Entrée des équipes	IV	DLI	Tirage au sort	DL match
Tour 1 (28 donnes)	IV<220	Di. 25/12/22	Ma 27/12/22	Me 25/01/23
Repêchage			Ve. 27/01/23	Sa. 25/02/23
Tour 2 (28 donnes)	220≤IV≤280	Sa. 25/02/23	Lu. 27/02/23	Sa. 25/03/23
Repêchage			Lu. 27/03/23	Ma. 25/04/23
Tour 3 (28 donnes)	281≤IV≤392	Sa. 25/02/23	Je. 27/04/23	Je 25/05/23
Repêchage			Sa. 27/05/23	Me. 28/06/23
Cadrage (28 donnes)	IV>392	Sa. 25/02/23	V 30/06/23	Ma. 05/09/23
¼ Finale de Comité (3x 10 donnes)			Je. 07/09/23	Sa. 30/09/23

# COMPÉTITIONS FÉDÉRALES

**Les Convocations :** sont adressées à tous les joueurs inscrits, par courriel, à l'adresse qu'ils ont validée sur le site FFB environ 7 jours avant l'épreuve. Elles sont également téléchargeables sur le site FFB. (Onglet compétition et agenda).

**Exemptions :** - Pour toutes les compétitions, et afin d'en améliorer l'organisation, des paires et des équipes pourront être exemptées sur décision du directeur des compétitions. Les paires et les équipes exemptées devront s'acquitter du paiement reversé à la FFB. Ce règlement complémentaire sera effectué lors du 1er tour de jeu.

En excellence les paires d'IV  $\geq 184$  et les équipes d'IV  $\geq 368$  peuvent être exemptées du 1<sup>o</sup> tour en fonction du nombre d'inscrits et de l'organisation.

**Indice de compétition :** Avec la licence, un indice de compétition est attribué à chaque joueur.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT NATIONAL DES COMPÉTITIONS

**Licence (Art 5.1) :** Un joueur ne peut devenir membre de la FFB que par l'intermédiaire d'un club et d'un seul et il ne peut en changer en cours de saison qu'exceptionnellement et après accord des deux clubs concernés. La prise (ou le renouvellement) de licence doit être effectuée avant toute participation à une compétition.

**Senior : (Art.5.2) :** les joueurs ayant 65 ans ou plus le 31 décembre de la saison en cours.

**Fumée, téléphones portables, alcool (art 12)**

Pendant les compétitions : il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux.

Il est également interdit d'utiliser un téléphone portable pendant la période de jeu.

Des pénalités seront appliquées : 30 % du top en paires et 1 PV en quatre ;

- Si récidive pendant la séance, les pénalités seront aggravées pouvant aller jusqu'à l'exclusion

NB : L'Organisme Responsable peut réglementer la consommation de boissons alcoolisées.

**Abandon d'une compétition :** (art 13) l'abandon au cours d'une phase, non justifié par une raison de force majeure, est une faute relevant de l'organe disciplinaire compétent (CRED, CFED) qui peut notifier l'interdiction de participer à la même compétition la saison suivante sans préjudice d'autres sanctions. A fortiori, si un joueur abandonne en cours de séance sans raison de force majeure, l'organe disciplinaire compétent peut : - lui interdire de participer la saison suivante à la même compétition ; - lui interdire de participer à toute compétition fédérale pendant une durée d'au plus six mois, sans préjudice d'autres sanctions.

**Epreuves par paires :** (Art.15/16)

**Challenges Promotion**, ouverts aux joueurs(es) sans distinction d'âge, licenciés à la FFB nouveaux licenciés, classés en 4<sup>ème</sup> série, en 3<sup>ème</sup> série, en 2<sup>ème</sup> série HQ ou en **2<sup>ème</sup> série Trèfle** à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1<sup>ère</sup> série ou en 2<sup>ème</sup> série Majeure. **L'IV de la paire ne peut être supérieur à 80.**

**En Honneur**, les compétitions ouvertes aux joueurs(es) licenciés à la FFB constituant des paires dont l'IV ne peut être supérieur à 120 et comprenant au plus un joueur(se) classé en **1<sup>ère</sup> série Trèfle ou 1T HQ**

**En Excellence**, les compétitions ouvertes aux joueurs(es) licenciés à la FFB constituant des paires comportant au moins un joueur(se) classé au moins en 2<sup>ème</sup> série Promotion.

**Modification d'une paire avant le début de la compétition :** (Art.19).

Avant de commencer une compétition la modification d'une paire inscrite est toujours possible sauf si, dans cette nouvelle formation, elle aurait dû participer à une phase dont elle a été exemptée et sous réserve que la composition de la nouvelle paire soit conforme au règlement de la compétition. NB : voir le cas particulier des Divisions Nationales (articles 167, 174 et 180).

**Epreuves par quatre :** Une équipe est constituée de quatre à six joueurs. Toutefois les équipes pourront comprendre sept joueurs en Promotion, en Espérance, en Interclubs 4 et 5, pour les compétitions Senior et huit joueurs dans le trophée de France.

**Epreuves par équipes (Art. 29)**

**Challenges Promotion**, les compétitions ouvertes aux joueurs(es) licenciés à la FFB sans

distinction d'âge, nouveaux licenciés, classés en 4ème série, en 3ème série, en **2ème série hors quota ou en 2ème série Trèfle** à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1ère série ou en 2ème série Majeure.

**Une équipe peut comprendre au plus deux joueurs classés en 2ème série mais son IV ne peut alors être supérieur à 160.**

En Honneur, les compétitions ouvertes aux joueurs(ses) licenciés à la FFB constituant des équipes dont l'IV est au plus égal à 240 ou comportant au plus un joueur(se) classé en 1ère série Trèfle ou en 1T hors quota.

En Excellence, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes comportant au moins un(e) joueur(se) classé(e) au moins en 2ème série Promotion

**Modification d'une équipe :** (RNC art.33). Equipe se complétant :

– **Après la DLI mais avant la mise en place :** L'Organisme Responsable peut, en fonction de ses contraintes d'organisation, accepter ou refuser l'annulation de l'inscription, la modification de la composition d'une équipe inscrite ou l'inscription de joueurs complémentaires.

– **Après la mise en place et avant la finale de ligue/zone :** Durant le stade comité, l'Organisme Responsable accepte l'inscription de joueurs complémentaires à la condition que l'IV de l'équipe ne croisse pas de plus de 8, mais voir les dispositions particulières à l'Interclubs (art.42), à la Coupe de France (art. 49), au Trophée de France (art. 54) et aux DN (art.190), et qu'ils ne soient pas inscrits auparavant dans une autre équipe ayant déjà commencé la compétition même si les joueurs concernés n'ont pas encore joué. En particulier, toute équipe disqualifiée ou ayant déclaré forfait après la confection des tableaux est considérée comme ayant joué, ceci concernant tous les membres de l'équipe.

L'organisme responsable peut notamment refuser cette inscription si l'entrée des joueurs complémentaires modifie les exemptions ou la mise en place.

Sauf en vue d'un remplacement (Art. 34) aucun joueur ne peut être retiré de l'équipe.

– Après le début de la finale de ligue/zone : le directeur National des compétitions peut autoriser un complément d'équipe avec un et un seul joueur jusqu'au début de la FN et uniquement pour permettre à cette équipe de présenter exactement 4 joueurs lors de cette FN.

Remplacement de joueurs. (Art. 34) : Ce terme n'est utilisé que pour des équipes déjà complètes (6 ou 7 joueurs), et après la confection des tableaux.

**Après la mise en place mais avant le début de la finale de ligue/zone :** Un remplacement ne peut être que définitif et il n'est autorisé que pour 1 ou 2 joueurs inscrits dans l'équipe mais n'ayant pas encore joué ; à condition - que le remplacement ne modifie pas la mise en place ;

- que l'IV de l'équipe ne soit pas augmenté de plus de 8 - que le ou les joueurs entrant ne soient pas inscrits auparavant dans une autre équipe ayant déjà commencé la compétition, même si les joueurs concernés n'ont pas encore joué (une équipe disqualifiée ou déclarant forfait après la confection des tableaux est considérée comme ayant commencé la compétition).

**Après le début de la finale de ligue/zone** et dans les phases suivantes de la compétition. Aucun remplacement n'est possible même en cas de force majeure. Une équipe ne pouvant présenter quatre joueurs sera déclarée forfait.

Finales nationales/4 (Art. 35.2) : En cas de qualification, tout joueur doit, pour pouvoir y participer, avoir joué au moins :

- En Promotion et Interclubs d4: 10 donnes (ou une mi-temps).

- En Espérance et Interclubs d5 : 10 donnes (ou une mi-temps). mais un et un seul joueur n'ayant pas le quota peut être autorisé par le DNC à participer à la FN pour que son équipe puisse y présenter exactement 4 joueurs.

- En Honneur, Interclubs d3 et pour le Trophée de France : 36 donnes.

- En Excellence, Interclubs d1 et d2 et Coupe de France : 25% des donnes jouées par son équipe dans l'ensemble des stades précédents ou 50% des donnes de l'un des stades.

- En DNO4 d4 ou pour les équipes qualifiées directement en ligue : 25% des donnes jouées par son équipe. Le DNC ne peut accorder de dérogation à la règle ci-dessus que pour permettre à une équipe de présenter 4 joueurs lors de la FN ou dans des cas très exceptionnels dûment justifiés. Si la dérogation n'est pas acceptée le joueur concerné peut faire appel auprès de la CNAR

**Feuille de conventions** (Art 84.6,101) Obligatoire, nominative, correctement remplie et précisant le classement.

**Elle ne dispense en aucune façon d'alerter une déclaration ayant fait l'objet d'un agrément dont la signification pourrait – de manière raisonnable – ne pas être comprise par l'adversaire.**

Avant le début de la rencontre, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, les joueurs doivent attirer l'attention de leurs adversaires sur leurs conventions très particulières ou inattendues de déclaration ou de jeu de la carte.

**Alerte :** (Art. 103) Seule la Loi 40 du Code International fait référence pour apprécier les déclarations devant être alertées. Il appartient à l'arbitre de juger l'éventuel défaut d'alerte, mais **il convient d'alerter toute déclaration dont le sens inusuel ou artificiel est susceptible de tromper l'adversaire, compte tenu de son niveau.**

**Les notes de défense**

**Défense contre le 2♣/2♦ Multi (Art.142.4) :** Les notes de défense contre les ouvertures de 2♣ ou 2♦ « Multi » ne font pas partie du système de la paire et peuvent donc être consultées par n'importe lequel des 4 joueurs pendant la période des annonces.

**Défense contre l'ouverture de 1SA faible (Art.145.4) :** En Honneur, en Interclubs d3, au stade comité de la Coupe de France et en tournoi de régularité les joueurs sont autorisés à consulter au cours du jeu leurs notes de défense contre l'ouverture de 1SA faible. (Voir Art. 135)

NB : l'ouverture de 1SA faible n'est pas autorisée en Promotion et en Interclubs d4 et d5.

**Équipe visiteuse – Équipe receveuse :** (Art.125.2) L'équipe qui reçoit est Nord-Sud en salle ouverte et peut exiger que les adversaires s'assoient les premiers.

S'il y a plusieurs segments : à partir du 2ème segment, l'équipe qui devait s'asseoir en premier au segment précédent s'assoit en second. (Mais voir Art.123.1.c / SHA)

**Les écrans :** (Art. 87/88)

Le chariot est placé avec l'étau sur la table par un des joueurs du camp Nord-Sud.

Le guichet étant fermé, le donneur en premier, chaque joueur pose silencieusement ses cartons d'annonces sur l'espace prévu sur le chariot en commençant à l'extrême gauche, et en superposant ces cartons de façon que toutes les déclarations soient visibles et orientées vers le partenaire. Une déclaration est réputée «faite» quand un joueur a posé et lâché intentionnellement un carton de déclaration sur le chariot.

**Avant de déclarer, il appartient à chaque joueur de s'assurer qu'il a bien connaissance des déclarations précédentes. Le fait pour un joueur de retirer ses déclarations dans l'intention manifeste de les ranger dans la boîte prévue à cet effet vaut Passe.**

Après le Passe final, les joueurs retirent leurs déclarations. L'entame est alors faite, de préférence face cachée et le guichet est ouvert par le déclarant ou son partenaire. **Le chariot peut être retiré mais uniquement par un joueur du camp du déclarant.**

Un joueur peut, à tout moment, demander par écrit à son voisin d'écran l'explication complète d'une déclaration de ce dernier ou de son partenaire. La réponse doit être faite par écrit.

Avant la fin du jeu aucun joueur n'est autorisé à demander à son partenaire si une déclaration de l'adversaire a été alertée ou comment elle a été expliquée. S'il le fait, cette information est non autorisée pour son partenaire.

**Spectateurs** (Art 96 / Loi 76) L'arbitre doit veiller à ce que les spectateurs ne s'assoient pas de telle façon qu'ils puissent voir les deux côtés de l'écran.

# TARIFS SAISON 2022-2023



<b>Par paire : par joueur et par séance (maxi 3 séances)</b>	
Excellence (tour qualification, FC)	13,00 €
Honneur (tour qualification, FC, FLS)	10,00 €
Promotion (tour qualification, FC, FCS, FNS)	10,00 €
Espérance (tour qualification, FC, FCS, FNS)	5,00 €
<b>Challenge Promotion par 2</b>	
FCS, FNS par joueur/séance (maxi 2 séances)	10,00 €
<b>DN : total par paire</b>	
DNO2/d3 et DNM2/d2	160,00 €
<b>Par quatre : par équipe et par tour</b>	
Excellence	100,00 €
Honneur	80,00 €
Par quatre sur une journée	68,00 €
Promotion	72,00 €
Espérance	40,00 €
Interclubs 1	120,00 €
Interclubs 2	100,00 €
Interclubs 3	80,00 €
Interclubs 4	72,00 €
Interclubs 5	60,00 €
FL directe Dames Excellence/4	120,00 €
<b>Challenge promotion par 4</b>	
Si Finale de Comité directement	60,00 €
Inscription si type Coupe de France	60,00 €
puis par équipe/jour de phase finale	20,00 €
<b>DN4 : total par équipe</b>	
DNO4/d4	270,00 €
<b>Coupe de France</b>	
Inscription d'une équipe	72,00 €
Par tour de phase finale (1/2 FC, FC)	20,00 €
<b>Trophée de France (par équipe)</b>	
1/2 FC par équipe	60,00 €
FC par équipe	40,00 €
<b>Finales de Ligue hors DN par 2 (hors FLS) et par 4</b>	
Tarif fixe pour ces Finales de Ligue par joueur	5,00 €

## AFFILIATION FFB

Licence unique : 30,00 €

Licence Scolaire, Cadet, Junior : offertes

## CAUTION POUR APPEL

Par paires : 30,00 € / par 4 : 60,00€

## EXEMPTIONS de "Confort"

L'équipe concernée paye sa participation pour le tour où elle a été exemptée.

## Autres EXEMPTIONS

Par paires et par quatre : l'équipe doit s'acquitter de la part fédérale de la compétition.

# **BRIDGEZ en Languedoc-Roussillon**

## **VOTRE LICENCE 2022/2023**

### **GRATUITE**

**Vous n'étiez pas  
licencié(e) en 2021/2022 ?**

Revenez jouer au moins  
10 tournois de régularité  
(ou SEC ou Challenge du soir)  
sur la saison 2022/2023  
dans les clubs  
du Languedoc-Roussillon :

**Votre licence sera  
100% remboursée**

# BRIDGE DIFFUSION

Livres - Boîtes à enchères et étuis  
Jeux de cartes - Tables et tapis - Accessoires bridge

**01 64 28 13 13**

Tous les jours en semaine de 9h 30 à 14h 30  
(Vendredi de 9h30 à 13h 30)

**www.bdif.fr**

## Les produits bridge PREMIUM



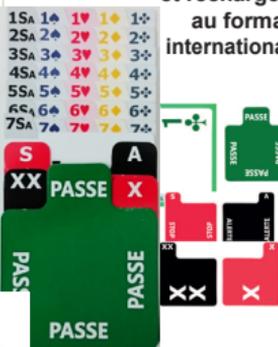
Cartes TOP COAT



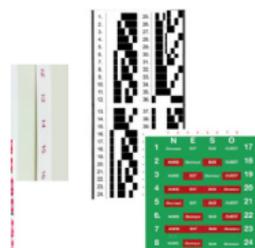
Cartes EXCELLENCE



Boîtes à enchères BID PAL et recharges au format international



## Etuis DUPLI-PRO



Tables confort PREMIUM



## Porte-cartes



Tapis velour 4 as



## LIVRES MANUEL ET FICHES



La confiance des clubs, nous permet de commander ou fabriquer des produits bridge de qualité «pro» en grandes quantités et, par conséquent, à prix bas. La raison d'être de Bridge Diffusion est de faire bénéficier toute la communauté du bridge, clubs et bridgeurs confondus, des prix ainsi obtenus. Découvrez sur notre site la gamme complète de nos produits ainsi que les remises applicables aux commandes par quantités

